

François Couture médaillé de l'Ordre du mérite agricole

Par Michel Gilbert

J'aimerais faire un « clin d'œil » à tous les descendants d'**Alphonse Gilbert et Emma Couture** par une capsule rendant hommage à **François Couture** (père d'**Emma**) gagnant de la Médaille d'or et du Diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel pour l'année 1904.

En 1889, dans le but de faire avancer l'agriculture au Québec, le premier ministre Honoré Mercier crée l'**Ordre du mérite agricole** et fait adopter une loi, aujourd'hui refondue sous le titre de « l'Ordre national du mérite agricole », ayant pour objet de favoriser l'agriculture et de décerner des récompenses au milieu agricole.

Né à Saint-Augustin en 1842, le lauréat cultive sa terre, en 1904, depuis plus de quarante ans. Il profita des conseils du curé François Pilote qui fut le fondateur de l'École d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. On peut dire qu'il fut trente ans avant son temps, car dès 1873, il pratiquait le drainage et l'épierrement de sa ferme.

Monsieur François Couture a gagné assez de points pour s'élever au-dessus de ses compétiteurs et s'assurer la satisfaction de voir ses nombreux travaux agricoles et son mérite attestés par la Médaille d'or et le Diplôme

du Très Grand Mérite Exceptionnel du concours.

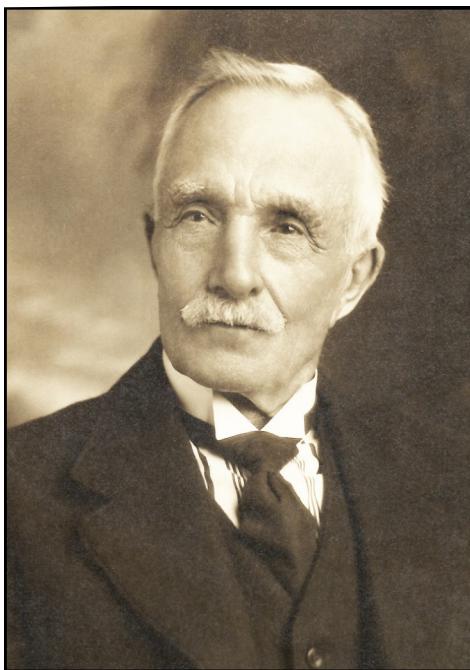
Les propriétés de M. Couture comprennent plusieurs lots de terre séparés sur trois plateaux, d'une superficie totale de 250 arpents, dont 230 labourables.

L'exploitation de ces terres n'est pas sans présenter certains inconvénients à cause des immenses côtes qu'il faut franchir tant pour engranger que pour écouler les produits récoltés.

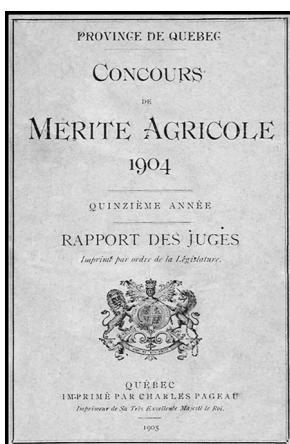
La maison et les autres bâtisses sont agréablement situées et dominent la plaine inférieure et le fleuve St-Laurent. Elles sont entourées d'érables, de noyers et de pommiers.

Une avenue très propre bordée de beaux arbres et d'une palissade blanchie conduit du chemin public à l'habitation. Celle-ci, vue du chemin à travers les bosquets d'éables et le verger, présente l'aspect d'un ermitage.

La maison spacieuse de 30 x 45 est bien divisée et confortable. Au deuxième étage, il y a trois grandes chambres renfermant de grandes armoires remplies de lingerie confectionnée par madame Couture et ses trois filles. La maison et les bâtisses sont pourvues d'un bon service d'eau. Il y a des robinets partout en dedans et en dehors pour faciliter l'abreuvement des animaux et le lavage des voitures. Les dépendances sont suffisantes et en bonne condition.



François Couture (1842-1936)





Maison paternelle de François Couture située sur le chemin du Roy près de la rivière Des Roches

Le système de culture est l'un des meilleurs de la région. La récolte dans l'ensemble est bonne.

Les cultures comprennent 120 arpents de foin, 40 arpents de pâturage, 34 arpents d'avoine, 8 arpents de choux de Siam, 6 arpents de mélange de grains, 4 arpents de patates, 1 arpent de pois et 1 arpent de fourrage vert. Comme la culture du foin est dominante et la récolte épouse le sol des éléments minéraux de la nourriture des plantes, monsieur Couture reconstitue en bonne partie la fertilité affaiblie de son sol par l'apport annuel d'une centaine de barils de cendre et de quelques centaines de livres d'engrais chimique. (*La grande quantité de choux de Siam permet de nourrir convenablement et économiquement ses porcs, ses moutons et ses bestiaux en hiver. Il fait cuire les racines et y mélange de la moulée ou du son de blé.*)

Le verger renferme 50 jeunes pommiers, 25 sauvageons et 125 pommiers greffés de bonne apparence.

Le jardin en grande partie entretenu par les filles est assez bien fourni de légume pour l'usage domestique.

L'érablière, située dans le voisinage immédiat de l'habitation, renferme 600 érables. C'est un avantage qui ajoute à l'agrément de la ferme.

La comptabilité est bien tenue. Elle consiste en un *Journal Grand-Livre* de dépenses et de recettes tenu depuis 31 ans, avec une colonne affectée à chaque département de la ferme. L'année comptable est de mai à mai. Le total des recettes en argent de sources diverses pour l'année 1903-1904 est de 2,361.06 \$ et celui des dépenses de 1,300.00 \$ pour un excédant de 1,061.06 \$. Dans les dépenses sont compris plusieurs items imputables au capital par exemple, les déboursés occasionnés par la construction de l'aqueduc de la ferme.

C'est aux améliorations foncières et aux travaux de culture que monsieur Couture doit surtout son succès dans le présent concours. Il a construit plus de 20 arpents de clôture de pierre et 300 arpents linéaires de drainage en pierre, en bois et en tuyaux de terre cuite. La condition naturelle des terres ne permettait pas une culture facile et rémunératrice. Certains champs étaient très rocheux, d'autres très humide à cause de sources nombreuses. Il y a eu de grands travaux d'épierrage et d'assainissement et la construction de chemin dispendieux dans les côtes pour atteindre les plateaux supérieurs. Monsieur Couture a compris l'utilité et l'importance de ces améliorations pour l'augmentation des récoltes.



Famille de François Couture et de Virginie Brousseau
Emma, l'épouse d'Alphonse Gilbert, est au centre de la rangée arrière

Le bétail comprend 6 chevaux de travail, 3 poulains, 39 vaches laitières, 3 taureaux, 11 taures, 11 veaux, 32 moutons, 29 porcs et 150 poules.

Monsieur Couture est établi sur sa ferme depuis 31 ans. Il a commencé son exploitation avec une valeur totale de 1,500 \$. Il prétend valoir aujourd'hui 18,000 \$. On doit attribuer son succès à son travail énergique et à son talent d'administrateur. Âgé de 62 ans et encore vigoureux, il est heureux d'avoir su conquérir noblement l'avenir de sa famille.

Quatre garçons et trois filles vivent encore avec lui et son épouse. Tous prennent part aux travaux de la ferme. Pour encourager ses garçons à s'intéresser au succès de la famille et leur assurer un avenir prospère, il alloue à chacun d'eux travaillant avec lui, un salaire annuel. Il conserve l'administration générale de tous ses biens qu'il gère suivant ses connaissances et son expérience. C'est une pratique louable, attendu que les dépenses totales de la famille, tant pour son instruction que pour l'exploitation des terres, sont réduites au minimum.

Plus tard, si rien ne vient troubler l'harmonie et la bonne entente nécessaires au succès de ce système, chacun de ses fils pourra se retirer de la communauté avec une ferme en bon ordre, pourvu d'un bon troupeau et sans dettes, ni redevances. Nous voyons dans ce procédé un excellent moyen pour un chef de famille agricole, d'assurer l'avenir de tous ses enfants et de les garder autour de lui.

Pour l'ensemble de cette exploitation, les juges lui ont accordé les points qui lui procurent la médaille d'or du Concours et le Diplôme de Très Grand Mérite Exceptionnel pour l'année 1904. Une médaille d'argent est décernée à dix-neuf compétiteurs, une médaille de bronze à quinze autres et une mention de mérite à deux autres.

À l'exemple de leur père, cinq de ses fils obtiennent plus tard des médailles de l'Ordre du mérite agricole. **Joseph** établi à Loretteville mérite la médaille d'or en 1914, **Henri** et **Armand** la médaille d'argent en 1919, **Eugène** et **Léonidas** une mention de mérite en 1919.

Note. Passages tirés du fascicule du Mérite Agricole de 1904